

Table ronde débat - 24 Janvier 2007

**MENER UN PROJET
DE GESTION SOCIALE DE L'EAU**

**Divergences entre modèles importés et réalités de terrain
(Expériences en Afghanistan et au Maroc)**

avec

Sylvestre Parmentier

Vincent Thomas

Johan Pasquet

GROUPE URD

Thierry Ruf

Jeanne Riaux

IRD MONTPELLIER

I) Le projet URD - Gestion sociale de l'eau en Afghanistan

Sylvestre Parmentier

Avant de parler du contexte afghan et de présenter le projet, avant de laisser la parole à mes collègues, je voudrais juste introduire très rapidement le Groupe URD.

Le Groupe URD est un institut associatif de recherche, d'évaluation et de formation pour l'amélioration des pratiques de l'action humanitaire, qui regroupe une soixantaine d'ONG et autres acteurs du développement, principalement des ONG de l'urgence, ONG du développement en temps que tel ainsi que des centres de formation. Il s'investit surtout dans tout ce qui est "qualité" dans le développement, qualité au travers de la formation, qualité au travers des évaluations, qualité également au travers de la mise en œuvre opérationnelle de projets, principalement en Afghanistan à ce jour, avec l'idée de s'investir également en Amérique du Sud et en Haïti. Il essaye donc d'avoir plusieurs cordes à son arc pour essayer d'être pertinent quand il parle de qualité au travers d'évaluations et d'appui à d'autres ONG de l'urgence ou du développement.

Pour ce qui est de la gestion sociale de l'eau en Afghanistan, je vais vous présenter rapidement le contexte afghan, et puis le PMIS pour vous faire comprendre comment nous sommes intervenus. Ici une première photo vous donne une vision générale de ce qu'est la vallée sur laquelle nous travaillons, très verte fin août.

Pour ce qui est du contexte géographique de l'Afghanistan, c'est un pays un peu plus grand que la France - 650.000 Km² - sans ouverture sur la mer. Presque la moitié du territoire est de la montagne,

au-dessus de 1.800 m, c'est-à-dire que le pays connaît un climat rigoureux, chaud en été, froid en hiver, avec plusieurs sommets à 7.000 m. Un climat rigoureux semi-aride donc, l'eau y est une ressource rare et recherchée.

La zone d'étude... plus précisément, Taloqan et Puhl-e-Khumri : nous travaillons sur des réseaux de canaux qui sont juste à côté de ces petites villes et ce soir, nous parlerons principalement de la zone de Taloqan, la plus au nord, assez proche de la frontière du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan.

Pour ce qui est de l'histoire récente de l'Afghanistan, je tiens à préciser que c'est un système de pouvoir qui était tribal et féodal, qui aujourd'hui est encore inscrit dans ce mode de gouvernance politique qu'on ressent au travers de l'histoire récente des institutions et de l'organisation de la société afghane. Bien sûr, c'est un pays particulièrement troublé depuis une trentaine d'années, au travers d'abord de l'invasion russe, puis de la guerre des Moudjahidins, puis des Talibans, etc.

Plusieurs conséquences, très rapidement : 30 ans de guerre, c'est l'effondrement de l'appareil d'Etat, y compris dans l'agriculture et la gestion de l'eau. C'est l'influence de pouvoirs locaux qui ont souvent un impact direct sur la gestion de l'eau au niveau local. Ce sont des déplacements de populations - il y a eu plusieurs épisodes de troubles - avec des "vides" et des tensions sur les territoires, dus aux départs, aux retours, aux déplacements de réfugiés. Et d'un point de vue plus technique sur les canaux, c'est une dégradation des ouvrages et un changement, un relâchement des règles de gestion qui étaient utilisées dans le pays.

Le PMIS (Participatory Management of Irrigated Systems) est un projet de trois ans commencé il y a un peu plus d'un an maintenant. Financé en quasi-totalité par l'Union Européenne sur une ligne budgétaire Sécurité Alimentaire, il est mis en œuvre par le Groupe URD et AKF, lequel fait partie du réseau AKDN, une fondation de droit suisse fondée par l'Aga Khan, intervenant dans le domaine du développement et largement impliquée en Afghanistan depuis de nombreuses années. Ce projet s'inscrit dans le cadre du KRBP (Kunduz River Basin Program) qui vise à la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques. Le PMIS fait donc de la gestion sociale de l'eau mais est "chapeauté" par un programme plus important qui vise à réparer les canaux, à faire des ouvrages en béton et qui comporte un volet "gestion sociale de l'eau". Je le souligne parce que je crois que c'est important par rapport au Maroc où la configuration est différente. Dernier détail, notre travail sur la gestion de l'eau porte sur 4 canaux distants d'une centaine de kilomètres, plus précisément sur ces deux zones Puhl-e-Khumri au sud et Taloqan au nord.

La zone de Taloqan est située dans les contreforts de l'Hindu Khush, l'énorme massif montagneux du centre de l'Afghanistan. C'est un réseau de 300 Km à peu près qui n'est pas très haut, à 750 m d'altitude, avec des précipitations annuelles de l'ordre de 400 mm en moyenne. La rivière de Taloqan se jette dans l'Amou Daria (indirectement puisqu'elle se jette dans la rivière Kunduz, qui rejoint l'Amou Daria), une grosse rivière du nord de l'Afghanistan qui fait la frontière avec le Tadjikistan. Cette zone, tant au niveau de Taloqan qu'au niveau de Puhl-e-Khumri, est considérée aujourd'hui comme le grenier à grains de l'Afghanistan. C'est donc une zone particulièrement riche du point de vue agricole. La photo satellite montre l'importance de la vallée, un parcellaire extrêmement divisé. Notre travail porte sur les deux canaux situés sur la rive gauche. La population concernée est estimée à 45 villages et 40.000 habitants, estimée parce que le recensement n'est pas facile et loin d'être exact en Afghanistan.

L'objectif principal, la sécurité alimentaire pour la réduction de la pauvreté, est à l'origine même du financement de l'UE et inclut trois objectifs secondaires : l'acquisition et la production de

connaissances, l'implication plus efficace, plus durable, plus équitable des usagers de l'eau dans la gestion locale des ressources et le renforcement des institutions afghanes en matière de gestion de l'eau.

Le contexte institutionnel connaît actuellement un changement complet, la loi sur l'eau en préparation implique une refonte des mécanismes de gestion de l'eau au niveau provincial et au niveau national. Le choix a été fait d'une gestion par grand bassin versant. Dans le cas qui nous intéresse, celui de la rivière Kunduz dans laquelle se jette la rivière qui passe à Taloqan, cette refonte des mécanismes passe par la mise en place progressive d'un conseil de bassin versant avec comme interlocuteurs des associations d'usagers de l'eau, et d'une agence de bassin plus institutionnelle qui fera le lien entre les deux. Une organisation qui est relativement bien connue en Europe.

La mise en œuvre initiale du projet était prévue comme suit. La première année devait être consacrée uniquement à la recherche avec l'identification des canaux, de l'organisation sociale et des systèmes agraires : quelles sont les relations entre les systèmes agraires et la gestion de l'eau ? Qu'implique l'organisation sociale en matière de gestion sociale ? La deuxième année devait être consacrée à la mobilisation sociale avec l'idée d'aboutir rapidement à la création d'associations d'usagers et des expérimentations agricoles pour conforter la recherche et permettre de répondre à des objectifs de mobilisation. Enfin en troisième année il s'agissait principalement de capitaliser et de transmettre aux institutions afghanes le travail des deux premières années. Dans le partenariat, le Groupe URD devait intervenir principalement en première année mais dans la mise en œuvre du projet, ça a un peu changé ; je n'en dis pas plus, ce n'est pas important pour la compréhension, on pourra y revenir mais c'est vrai, l'adaptation a été faite pour répondre à des situations concrètes... pratiquement, comment arriver à mener à bien ce projet, obtenir des résultats satisfaisants, et comment arriver à une compréhension du système qui permette la mise en œuvre des associations [...].

Pour finir, je crois que c'est important dans le contexte de ce soir, on fait de la recherche-action et pas uniquement de la recherche. Effectivement on a bien cette démarche d'acquisition, de diffusion de la connaissance mais on travaille dans le cadre d'un projet et le travail vise avant tout à comprendre ce système pour pouvoir agir dessus. C'est une définition simple de la recherche-action, mais par rapport au thème qui nous préoccupe, comment les réalités de terrain peuvent diverger d'avec les modèles, l'inscription de cette action de gestion sociale de l'eau dans un projet - et comment on agit - est un élément important... J'en rappelle l'intérêt : celui d'aider les agriculteurs irrigants à mieux travailler ensemble pour prendre en charge ou améliorer la gestion sociale de l'eau d'irrigation sur leur zone...

Vincent Thomas

J'aimerais illustrer la manière dont notre projet de gestion sociale de l'eau en Afghanistan a été mené afin de donner quelques pistes de réflexion pour le débat. J'espère que ce sera suffisamment incomplet pour que vous ayez beaucoup de questions à poser.

Pour comprendre comment notre projet a été mené, je reviendrai sur un de ses buts, proposer des améliorations des pratiques de gestion collective d'un système irrigué. Une composante essentielle, mise en avant dès le début du projet, était de créer des associations d'usagers de l'eau qui seraient à même de prendre en charge la gestion du périmètre irrigué dont ils dépendent, sur lequel ils travaillent. Cette composante est une part centrale des réformes qui sont en ce moment mises en place en Afghanistan dans le secteur de l'eau, j'aurai l'occasion d'en reparler. Pour pouvoir répondre à la question «comment améliorer les pratiques de gestion collective d'un système irrigué ?», notre approche consiste à dire qu'il n'existe pas de modèle tout préparé, prêt à l'emploi pour la gestion d'un périmètre irrigué. Chaque système irrigué a un fonctionnement complexe propre, soumis à des

contraintes techniques, agroécologiques, environnementales, économiques et surtout sociales. Avant de proposer des solutions comme la création d'associations d'usagers de l'eau, on a pris le temps d'analyser la complexité du fonctionnement du périmètre irrigué, de faire un premier diagnostic des réalités afin d'être mieux à même par la suite de comprendre le bien-fondé des réformes actuellement proposées.

Prendre le temps de la recherche avant d'agir paraît une évidence, mais nombre de projets en Afghanistan, notamment dans ce domaine, n'ont pas forcément la même démarche. Sans entrer dans les détails méthodologiques, analyser le fonctionnement du périmètre irrigué voulait dire :

- comprendre toutes les contraintes techniques du réseau d'irrigation, les contraintes sur les règles de partage de l'eau

- comprendre les modes d'organisation des communautés paysannes autour du partage de l'eau (i.e. comment les gens s'organisent entre eux pour discuter de leurs droits d'eau, pour distribuer la ressource en eau entre différentes communautés, entre différents usagers, pour assurer la maintenance du réseau, etc.), et à chaque fois essayer de comprendre les problèmes qui tournent autour de ces composantes essentielles au fonctionnement d'un système irrigué.

Voici quelques photos pour illustrer comment cela s'est traduit de manière concrète dans le projet. Nous avons commencé par établir une cartographie du réseau, cartographie qui n'existait pas dans la région. Cela nous a servi à apprécier les dimensions du réseau et surtout à développer un outil de communication beaucoup utilisé ensuite pour discuter avec les communautés d'usagers, les différents types d'agriculteurs à différents endroits du réseau, et pour comprendre leur représentation spatiale des problèmes. Ce travail de cartographie sur le terrain a permis d'évaluer les contraintes techniques du réseau et de mieux comprendre les problèmes de partage de l'eau. C'est évidemment très différent d'un réseau gravitaire moderne qui permet de distribuer et réguler les débits de manière souple. Dans le cas d'un réseau gravitaire très ancien en terre comme celui-ci, avec des structures traditionnelles de moins en moins entretenues, les pratiques de gestion collective de l'eau ne permettent pas d'avoir une efficacité très élevée.

Dans un deuxième temps, une longue période d'entretiens individuels et collectifs a permis de mieux comprendre les modes d'organisation de ces communautés paysannes autour du partage de l'eau et des tâches de gestion du périmètre irrigué : comment les gens s'organisent pour maintenir le réseau, comment ils assurent une distribution -si possible équitable et juste - de la ressource en eau selon des critères d'appréciation locaux, et quels sont les acteurs majeurs du fonctionnement du périmètre irrigué.

Par exemple en Afghanistan, au niveau des personnages importants, il y a le *mirab*, choisi et rémunéré par les usagers pour s'occuper des tâches de gestion, organiser la maintenance du réseau, assurer la régulation et la distribution des débits, résoudre les conflits. Vu l'importance de ses responsabilités, c'était évidemment très important de comprendre comment il est choisi par les usagers. Au travers des enquêtes on a compris que, derrière un processus démocratique apparent de sélection, il y a en fait tout un jeu de relations de pouvoirs locaux qui influence la désignation de cette personne ; les personnages les plus puissants dans la communauté tirent un peu les ficelles pour sélectionner le *mirab*. Ce genre d'enquêtes nous permet de mieux comprendre pourquoi il y a des accès différents à l'eau, différents usagers, différentes zones, pourquoi des conflits ne peuvent pas être résolus, etc. Je reviendrai sur ce point.

L'une des activités importantes a été la mise en œuvre d'une campagne de mesures de débits et de bilans hydriques pour pouvoir quantifier les informations relatives au partage inégalitaire de la ressource en eau. Pour résumer, cette phase de diagnostic a permis d'avoir une meilleure

compréhension de la gestion collective de l'eau à l'échelle du périmètre irrigué. Elle nous a surtout permis d'apprécier les différentes réformes institutionnelles proposées dans le contexte de l'Afghanistan, et d'identifier des divergences entre les réalités de terrain et les modèles importés de gestion collective d'un périmètre irrigué.

Toutes ces réformes, largement influencées par les grands bailleurs de fonds et les organismes internationaux, proposent des modèles de gestion de l'eau et font une promotion importante de l'autonomie des associations d'usagers de l'eau. Elles prônent le retrait de l'Etat de toutes les tâches de gestion collective à l'échelle du périmètre irrigué arguant du principe que les usagers sont forcément mieux à même de gérer le système dont ils sont dépendants qu'un service de l'Etat. Pourtant, pour beaucoup d'usagers confrontés aux problèmes de partage de la ressource et de maintenance du réseau, la chute de l'Etat (avec ses Départements de l'Irrigation et de l'Agriculture) au début des différentes guerres d'Afghanistan est à l'origine de beaucoup de problèmes de distribution inégale de l'eau que l'on peut constater aujourd'hui. On s'est donc demandé si le mode de gouvernance "imposé" par les nouveaux textes de loi est réellement viable, en tout cas dans le contexte du terrain étudié. Un problème majeur de ces réformes est qu'il n'y a pas de promotion d'un processus d'accès des usagers aux prises de décision pour l'amélioration de la gestion collective de leurs ressources.

C'est ce que l'on a essayé de proposer dans la deuxième phase de notre projet : mettre en place et faciliter des processus participatifs dans lesquels tous les usagers peuvent prendre part, par exemple pour faire un diagnostic de la situation de la gestion de l'eau sur leur périmètre irrigué, faire des propositions d'amélioration, engager un dialogue avec le Département de l'Irrigation ou de l'Agriculture afin qu'ils puissent proposer une vision des choses plus proche des préoccupations des agriculteurs.

Voici sur les photos un processus que l'on a pu faciliter, un processus participatif pour la rénovation des structures hydrauliques du réseau. Un deuxième processus se met également en place en ce moment avec une réorganisation de la gestion collective de l'eau à l'échelle du périmètre irrigué dans laquelle les usagers participent d'abord à un diagnostic de leur situation avant de trouver éventuellement un consensus, font des propositions d'amélioration et discutent des rôles que pourraient jouer l'Etat, le Département de l'Irrigation, le Département de l'Agriculture pour les aider à améliorer leurs pratiques de gestion collective.

C'était une vue d'ensemble des activités que l'on essaye de mettre en place. L'idée est vraiment de partir d'une phase de diagnostic avant de proposer un mode d'organisation le plus en adéquation possible avec ce qui se passe sur le terrain.

Johan Pasquet

On a beaucoup insisté depuis le début sur l'importance de comprendre des réalités du terrain avant de proposer des interventions. Dans le cadre de ce projet je venais parallèlement, en tant qu'agronome, en appui sur les questions agricoles, sous leurs aspects techniques mais aussi socio-économiques. Je vais essayer, avec une "approche historique" du diagnostic agraire, de montrer en quoi l'étude de terrain soulève des questions intéressantes dans le cadre d'un projet de gestion sociale de l'eau, quels sont les apports de l'étude historique, réalisée ici sur le cas de la plaine de Taloqan et sa rive gauche où est localisé le projet PMIS.

Quand je suis arrivé sur le terrain à Taloqan, je me suis posé pas mal de questions sur les objectifs tels qu'ils étaient formulés au départ dans la proposition de projet. Ce sont - vous allez le voir - des

objectifs assez formatés qui s'inscrivent plutôt dans une "culture du résultat" et qui, d'emblée, ne correspondent pas à des réalités de terrain.

Le premier des trois objectifs était d'introduire 6 nouvelles cultures et systèmes de cultures permettant une diversification agricole et l'augmentation des revenus. Le deuxième était d'augmenter les rendements agricoles. Le troisième m'a beaucoup surpris car je n'en voyais pas à priori la pertinence par rapport au projet de gestion sociale de l'eau, il s'agissait... de réduire l'endettement des familles vulnérables. Evidemment, ce genre d'objectif est lié au mode de financement, aux lignes budgétaires que définissent les bailleurs. J'ai tenté alors de reposer des questions plus simples, plus modestes mais qui collent plus aux objectifs qu'on se donne dans la recherche. Une question était, avant de vouloir changer ces systèmes de cultures, de savoir quels sont les systèmes de cultures pratiqués et pourquoi. Pour ça, l'approche historique apporte des éléments. La question suivante était de savoir s'ils sont performants, que ce soit d'un point de vue économique ou dans celui de l'utilisation de l'eau. Et enfin quels sont les différents types d'exploitation, qu'est-ce qu'on appelle une exploitation vulnérable et pourquoi certaines exploitations sont vulnérables ?

Sur cette photo vous pouvez voir les deux grandes unités de paysage de la zone de Taloqan. Sur les terres basses irriguées sont cultivées principalement des céréales, blé en hiver, riz en été. Le repiquage du riz se fait en juin. La deuxième unité de paysage correspond aux collines ; ces pentes en arrière-plan sont également, pour la plupart, cultivées. Ce sont des terres pluviales où l'on cultive essentiellement le blé et l'orge. Et l'histoire, l'histoire agraire, que nous dit-elle ? Elle nous montre un réseau ancien dont le développement est finalement assez récent. Qu'est-ce que j'entends par là ? Ce type de réseau gravitaire en Afghanistan a plus de 2.000 ans - sur le site d'Aeranu situé à quelques dizaines de kilomètres, d'importants travaux archéologiques datent les réseaux d'irrigation de plus de 2.000 ans. Mais l'hypothèse est qu'il y a eu des périodes successives de développement et d'abandon des réseaux d'irrigation jusqu'à peu près la fin du XIXème siècle. Au début du XXème siècle, on assiste à une remise en valeur du milieu par des gens qui étaient déjà sur place, et surtout par des populations nouvellement arrivées.

Ce développement récent pose plusieurs questions : quelles ont été les évolutions au cours de ces cent dernières années, quels ont été leurs impacts sur la gestion de l'eau, et plus précisément :

comment le paysage qu'on observe aujourd'hui a-t-il été construit ? Plus spécifiquement, comment identifier les différentes zones de ce périmètre irrigué, chacune avec un accès différent à l'eau ?

Quelles sont les structures, les changements importants au cours de cette période et comment ont-ils influencé les systèmes de culture et la demande en eau d'irrigation ?

Enfin quels facteurs expliquent la spécialisation d'aujourd'hui dans le blé et le riz dont j'ai parlé au début et quel est le poids de l'eau dans ces dynamiques, dans ces évolutions récentes ?

Je ne vais pas répondre à toutes ces questions avec le temps dont je dispose, mais vous donner une idée du type d'interrogations que l'on se pose. Un mot sur la méthode utilisée, qui n'a rien de très révolutionnaire : d'abord l'observation des paysages, pour essayer de se poser les bonnes questions, poser des hypothèses, ensuite la rencontre des anciens de la zone - ici par exemple dans la zone de Taloqan, on a fait une vingtaine d'enquêtes avec des anciens -, enfin le recoupement de ces données avec les données bibliographiques souvent à une échelle plus générale, l'Afghanistan, une région, mais jamais très précisément sur la zone de travail. Au final, quels sont les résultats importants ?...

On a pu voir que, au tournant du XXème siècle, ces périmètres sont très faiblement peuplés et

comportent de nombreuses terres marécageuses - notamment sur la rive gauche, celle du projet - donc assez peu cultivées. Au cours du siècle, on a une colonisation graduelle par des migrants qui arrivent de différentes régions, que ce soit du nord, de Bokhara ou des zones au sud de l'Afghanistan. Il y a une remise en valeur des terres, encouragée par l'Etat, et des surfaces cultivées de plus en plus importantes. Quelle en est la conséquence ? L'accès à la terre et à l'eau se différencie bien sûr en fonction de la date d'arrivée des populations, mais aussi de leur origine. Par exemple les Pachtounes venus du sud avaient pour la plupart l'appui de l'Etat, et on leur a vendu des terres bon marché. Les gens venus de Bokhara fuyaient l'invasion soviétique et pensaient rentrer un jour chez eux ; ils ne sont jamais rentrés mais n'ont pas acheté de terres, et n'ont pas essayé d'en avoir ; leurs descendants n'en ont toujours pas. Un deuxième enseignement est que ces formes de gestion de l'eau, souvent qualifiées de «traditionnelles», ne sont pas aussi anciennes que le laisse supposer l'âge du réseau, pas si anciennement ancrées dans les esprits d'autant que ceux qui les pratiquent ne sont pas agriculteurs ou ne travaillaient pas dans les zones irriguées.

En termes de demande en eau, le processus a connu deux grandes phases. Jusqu'aux années 1960, les systèmes agricoles évoluent assez indépendamment de la disponibilité en eau. Les terres sont assez marécageuses, il y a beaucoup d'eau, souvent trop. Dans les zones marécageuses en fait, on cultive le riz comme culture pionnière. A partir des années 1970, il y a un fort développement de cultures consommatrices d'eau, le coton tout d'abord (il y a un boom du coton dans les années 1970), puis après le déclin du coton suite à la guerre civile, le riz. Ceci va changer l'équilibre entre la demande et la disponibilité en eau, et va conduire à cette différenciation en zones soulignée tout à l'heure.

Quelles sont les dynamiques en cours aujourd'hui ? Le riz est devenu la culture principale, "la" culture commerciale de la zone de Taloqan, et ce qui ressort de cette étude historique, c'est que c'est un enjeu important pour la mobilisation sociale. Pourquoi ? Parce qu'on va avoir des structures hydrauliques améliorées - enfin on l'espère - grâce au projet KRBP qui réhabilite ces structures. On pense obtenir une plus grande disponibilité en eau, notamment dans ces zones déficitaires où on ne peut pas cultiver le riz aujourd'hui. Ce qui va très probablement se passer, c'est qu'on aura un accroissement des surfaces en riz dans des zones qui en cultivaient peu auparavant, ce qui peut poser des problèmes en termes de gestion de l'eau. C'est donc sûrement une thématique qui peut être abordée dans le cadre de la mobilisation sociale qui va être faite auprès des usagers.

Michel Langlois : on a eu l'occasion d'examiner le cadre d'intervention du projet de l'UDR avec les trois interventions précédentes. Je crois que c'est intéressant effectivement de se rendre compte qu'en dehors du contexte historique très particulier de l'Afghanistan, l'intervention de l'UDR a pris une double optique : d'une part un essai de recherche-développement qui prenne en compte, évidemment, les réalités sociales et les réalités locales et d'autre part une contrainte importante, celle de travailler au sein d'un projet beaucoup plus vaste avec des ambiguïtés liées aux choix politiques de l'Etat afghan, lequel n'est pas suffisamment bien structuré actuellement pour permettre des évolutions satisfaisantes. Je pense que c'est un point sur lequel on reviendra peut-être à l'occasion du Maroc. Je vais recueillir les questions de la salle, mais peut-être d'abord quelques points d'information ou d'éclaircissement ?

Julie Trottier : j'aurais aimé savoir d'où venait la proposition de projet, qui l'avait imaginée en premier lieu, cela m'aiderait à mieux comprendre. Ensuite quand vous parlez des systèmes de production, vous dites que le riz génère un revenu, mais est-ce qu'il y a des fractions de la population

pour qui la génération de revenus n'est pas importante, pour qui l'agriculture de subsistance est plus importante que l'agriculture de revenu ? Enfin je n'ai pas vu une seule femme dans vos photos, je me demandais si ces cultures de subsistance pouvaient être plus importantes en fonction du genre.

Sylvestre Parmentier : je vais vous répondre sur la première question, puis je laisserai la parole à Johan pour la suite. Qui a rédigé la proposition ? C'est vrai qu'au départ - si je ne me trompe, parce que je n'étais pas encore là - il y avait quand même l'envie de la part du bailleur, donc de l'Union Européenne, de financer de la gestion sociale dans le cadre de ce gros programme de réhabilitation de réseaux. A partir de là, le projet a été proposé par quelqu'un du groupe URD qui était déjà en Afghanistan, connaissait le pays et qui s'est rapproché pour ça d'AKF, l'autre ONG avec qui on travaille, qui a beaucoup plus de moyens, une autre façon d'approcher ces thématiques et une expérience du développement. C'est de cette rencontre et des discussions qui ont suivi qu'est sortie la proposition. C'est vrai qu'il y a deux cultures. Il y a une culture de l'action, du travail de recherche et de son importance d'une ONG à l'autre et qui parfois n'ont trouvé de résolution qu'au cours de la mise en œuvre opérationnelle du projet. C'est pour ça que dans le cadre d'un projet il y a des modèles imposés - peut-être implicites - qui sont liés à la structure du projet lui-même, donc au bailleur, au partenariat lui-même, éventuellement à l'ONG si elle est toute seule, et pas forcément liés à des modèles théoriques de connaissances.

Johan Pasquet : je vais répondre à la question sur les cultures de subsistance et les femmes. D'abord je me suis sans doute mal exprimé : le riz, ce n'est pas seulement une culture commerciale, c'est également une culture de subsistance majeure avec le blé, et elle est cultivée en fait par tous les agriculteurs qui ont suffisamment d'eau. Ensuite ils le vendent ou non, mais ils font tous du riz dès qu'ils peuvent en faire, dans ces zones sont bien irriguées. L'idée que je voulais faire passer, c'est qu'il n'y a pas tellement d'alternative en termes de cultures de rente à Taloqan en ce moment.

Le deuxième point, sur les femmes... Quelqu'un dans la salle pourrait en parler beaucoup mieux que moi puisqu'elle a fait une étude spécifique sur les femmes dans le Badakhshan, une région un peu au nord-est de Taloqan. Dans la zone de Taloqan l'intervention des femmes est très limitée pour des raisons culturelles, en tout cas sur les travaux des terres irriguées. La femme ne doit pas être vue, donc elle ne travaille pas aux champs. Ça ne veut pas dire qu'elle n'a pas un poids essentiel dans la production agricole familiale puisque toutes les activités de transformation de l'élevage ou même de jardinage qui se font entre les murs de la maison sont effectuées par les femmes. Je manque de données car on a très peu accès aux informations qui touchent aux femmes, c'est "tabou". Il aurait fallu avoir une femme dans l'équipe de recherche qui puisse poser des questions et travailler sur cette thématique. C'est vrai à Taloqan mais ce n'est pas le cas dans toutes les régions d'Afghanistan. Il y a beaucoup de différences malgré les généralisations qu'on fait souvent un peu vite sur la femme en Afghanistan, il y a beaucoup de spécificités locales. Taloqan en tout cas est une zone très conservatrice où on ne voit pas une femme dans les champs.

Michel Langlois : le moment est venu je crois de passer à la deuxième partie des présentations ; Thierry Ruf va introduire le cas marocain, avec une carte je crois, puis viendra le film.

II) Recherches IRD - Gestion sociale de l'eau au Maroc

Thierry Ruf

Quand l'équipe de l'URD est venue rencontrer l'équipe de l'IRD qui s'occupe de gestion sociale de l'eau, il y avait évidemment une proximité de discours, d'intitulé, et presque de phonétique. Il y avait aussi un fond commun : la formation Gestion Sociale de l'Eau de l'Institut des Régions Chaudes (ex. CNEARC). C'est cette école-là qui travaille sur les sociétés, leur histoire et sur la construction d'institutions de régulation autour des périmètres irrigués. Il y a aussi une chose importante dans cette formation, les analyses comparatives.

Proposer un séminaire de réflexion sur les interventions des bailleurs de fonds, leurs modèles et la réalité de terrain nous semblait donc très pertinent, d'autant que l'on travaille sur les mêmes sujets au Maroc et qu'il existe des liens, même si ces pays sont très éloignés. Ils ont en commun une religion, un passé hydraulique dont on a parlé tout à l'heure. 2000 ans d'histoire hydraulique se retrouvent des deux côtés, au Maroc la création de sites d'irrigation date de 2000 ans. Il y a aussi cette idée de recherche-action, de s'impliquer autour des interventions, même si au Maroc nous n'étions pas sous la dépendance des bailleurs de fonds et de leurs objectifs principaux, mais à côté, en train de comprendre ce qui se passait dans la région de Marrakech et dans le Haut Atlas.

Un autre point commun, c'est qu'il y a un appareillage hydraulique commun qui, sur la carte, va de l'extrême gauche à l'extrême droite, la Chine et la région de Xinjiang. Ce sont les galeries drainantes que l'on appelle *khettara* au Maroc, *foggara* en Algérie, *qanât* en Iran et *karez* en Afghanistan et en Chine. Ces *karez*, fameuses cavernes objet de bombardements, sont des systèmes agricoles qui ont été souvent très perturbés par les épisodes récents de troubles en Afghanistan.

Au Maroc évidemment nous avons une situation beaucoup plus stable. Le Maroc connaît une dynastie royale ancienne, la plus ancienne au monde, la grande stabilité d'un Etat qui n'a pas connu cet effondrement structurel et dramatique [de l'Afghanistan], mais qui au contraire s'est construit autour de la société ancienne, une société non pas féodale mais tribale, réunie par un royaume ; une société coloniale qui a imposé un certain nombre de modèles, notamment de modèles hydrauliques ; et puis cette société post-coloniale, très influencée par ces fameux modèles d'intervention hydraulique au profit des populations, pour la lutte contre la pauvreté et autour d'une gestion participative.

Le Maroc est également un pays de montagne, la carte ressemble beaucoup à celle de l'Afghanistan. Ces pays ont une hydraulique développée parce qu'ils ont des châteaux d'eau et des plaines qui connaissent des climats très arides et qui donc, autour de l'existence d'une ressource, de la présence des sociétés, des constructions politiques et des technologies de dérivation connaissent toute une série de ... je passe sur ces questions de présentation.

Voilà la carte un peu importante, c'est la situation (en bleu) de tous les sites irrigués du pays. Vous voyez les grandes masses, de grands secteurs hydrauliques et puis une hydraulique diffuse, saharienne et montagnarde. On va parler de la zone centrale autour de Marrakech et des montagnes qui bordent la grande plaine de Marrakech. Avant de voir le film qui retrace comment la recherche a été abordée dans cette petite zone de montagne des Aït Bou Guemez, je voulais signaler la complexité territoriale des lieux, vous l'avez vu aussi sur les cartes d'Afghanistan : des réseaux construits sur différents oueds, sur différentes rivières, sur des interfluves avec une mosaïque de situations, avec des terrains, des terroirs extrêmement bien dotés en eau et d'autres qui sont effectivement en sous allocation, en manque d'eau.

Cette mosaïque de situations s'explique par l'appartenance à des bassins différents, mais aussi par

des rapports de force établis au cours de l'histoire qui ont fait que tel territoire a reçu, plus que d'autres, des allocations reconnues de ce fameux Etat organisateur des droits d'eau. On voit aussi un autre élément comparatif : même si l'ancienneté hydraulique est très grande, il y a des bouleversements, des changements d'alliances, des tribus qui s'associent au système de pouvoir et qui luttent contre le pouvoir central. En fait on a un remaniement, siècle après siècle, avec des réseaux qui se construisent et d'autres qui disparaissent, des allocations qui aboutissent à la ruine de certaines tribus, donc à leur déplacement, et d'autres qui sont bénéficiaires. Lorsque l'on regarde aujourd'hui le partage de l'eau, si l'on ne tient pas compte de ces épisodes qui remontent parfois à 2 ou 3 siècles, on peut passer à côté de véritables possibilités de modernisation et de construction de nouvelles institutions.

On aurait pu décider de prendre d'autres régions du Maroc. On a choisi de s'intéresser à la zone de montagne car on avait l'intervention d'un opérateur (la Banque Mondiale) venu avec exactement le même paquet technique, avec le bétonnage de canaux, et institutionnel avec les associations d'usagers de l'eau reconnues par une nouvelle loi sur l'eau. On est à peu près dans le même temps de l'intervention extérieure, le même modèle s'applique, mais cette fois il s'agit d'une société plus tranquille... encore que, et Jeanne Riaux nous le précisera, les berbères du Haut Atlas étaient en guerre contre le pouvoir central. Les tribus s'opposaient au pouvoir central, il y avait des guerres intertribales dans le Haut Atlas jusque dans les années 1930. Il s'agit en fait d'une société pacifiée très récemment qui a organisé, dans ce cadre d'une économie plus tranquille et des échanges, une agriculture à double culture : une culture de subsistance de printemps et une culture irriguée plus spéculative l'hiver, comme le riz, mais ici ce sera des pommes de terre et du maïs. On retrouve donc le principe même d'une société qui se construit sur la sécurité alimentaire pendant une saison et une culture plus ouverte pendant l'autre.

Le film a été réalisé en 2002, à un moment charnière, lorsque la vallée connaît, comme le reste du Maroc, 5 ans de sécheresse. Il y a une crise totale du modèle d'intervention, une crise interne avec une émigration très forte et en 2002 quand les pluies reviennent, on aura grâce à ce réajustement des possibilités d'observation et de recherche en dehors d'une crise. URD veut dire urgence, mais parfois le travail de recherche est aussi facilité dans une période d'abondance d'eau qui permet aux gens de s'exprimer.

[Projection du film]

Jeanne Riaux qui a fait sa thèse sur cette période va poursuivre avec un commentaire sur la vallée.

Jeanne Riaux

Vous savez maintenant que cette vallée des Aït Bou Guemez se situe en amont de la zone agricole de Marrakech, irriguée entre autres par les eaux de l'oued Lakhdar qui proviennent de la vallée des Aït Bou Guemez. C'est un fait important puisque le programme de Gestion Participative de l'irrigation, à l'œuvre dans cette vallée depuis 1999, fait partie d'un programme plus large d'aménagement, de protection du haut bassin versant de l'oued Lakhdar, dans l'objectif de protéger les eaux qui vont à Marrakech.

Comme on l'a vu dans le film, plusieurs travaux de recherche ont été effectués sur cette zone, plusieurs étudiants du CNEARC y ont travaillé, il y a eu aussi une thèse en anthropologie dans les

années 1980. Cela donne une certaine profondeur, permet de vérifier les données sur une période de plus de 20 ans et a rendu possible l'identification d'un certain nombre d'éléments quant à l'organisation des populations et on s'est focalisé sur la gestion sociale de l'eau.

Sur cette carte, on voit la structure de la vallée des Aït Bou Guemez, et ce qui me semble intéressant pour illustrer un peu les résultats que l'on a pu obtenir, c'est le fractionnement de l'organisation sociopolitique des Aït Bou Guemez. On prend souvent le terme tribu au sens d'unité, et en fait on n'est pas du tout ici devant une population unie, on est au contraire devant une mosaïque de petits villages. Il y a une trentaine de villages qui se réclament chacun d'un groupe sociopolitique différent, et la plupart se sont opposés à travers l'histoire : sur la carte, on voit en bas (...) les couleurs montrent les différents groupes qui se sont opposés à travers l'histoire.

[Thierry Ruf : un petit commentaire, ceux en orange, on les appelle les Afghans, ce sont des combattants anticoloniaux ! Jeanne Riaux : encore un point de comparaison intéressant]

À propos de ces associations d'usagers de l'eau agricole (AUEA) dont on a parlé pour le cas afghan, on est exactement dans le même modèle d'intervention pour la vallée des Aït Bou Guemez. Une première observation très rapide, on voit par exemple que pour la vallée des Aït Hakim, et également pour l'AUEA Ennour, association de la "lumière", une même association réunit des populations qui appartiennent à des groupes sociopolitiques différents, et ici fort opposés. Donc un premier questionnement qui s'est posé quand nous sommes arrivés dans la vallée.

Cette analyse du terroir irrigué, de l'organisation des groupes sociaux au sein d'une seule association, je l'ai étudiée dans la vallée sud au sein de cette association Ennour, mais on l'a étudié aussi au cours d'un stage collectif avec les étudiants du CNEARC, sur la vallée de l'amont, donc chez les *Afghans* des Aït Bou Guemez. On a, pour simplifier beaucoup, une organisation extrêmement complexe, avec des points de conflits très importants justement à la frontière des deux groupes sociopolitiques, conflits qui vont se traduire, à travers la gestion de l'eau, par des questions d'inégalités d'accès à l'eau et d'autres éléments que je ne détaille pas ici pour que l'on puisse amorcer le débat.

Tour de table et réactions

Michel Langlois : merci aux chercheurs de l'IRD pour cette analyse du cas marocain, compliqué à certains égards, qui permet de faire des comparaisons tout à fait intéressantes. En préambule à la discussion avec le public, j'aurais aimé quelques allers-retours à la table, entre l'IRD et l'URD, une première réaction peut-être par rapport à ce que vous connaissez à l'URD, à ce que vous connaissez des réseaux d'irrigation, des systèmes d'organisation et des éventuels conflits sur l'eau que vous avez connu en Afghanistan par rapport à ce qui a été dit sur le Maroc ? Vos impressions sur le terrain marocain ?

Vincent Thomas : pour moi ce n'est pas une question, mais plutôt une observation. Il y a beaucoup de similitudes, comme vous l'avez dit, entre les deux saisons de culture qui sont pratiquées mais j'ai remarqué aussi dans votre document - je ne sais pas si c'est aussi important dans cette zone que dans notre cas -, l'importance des moulins ; on n'en a pas parlé dans notre présentation car cela aurait été un peu long. Mais j'ai relevé un détail : il y a beaucoup de problèmes, pas forcément des conflits, qui surgissent autour de l'utilisation des moulins qui se sont beaucoup développés au cours des 15-20 dernières années, notamment suite à l'effondrement de l'État et de sa régulation des structures hydrauliques. Beaucoup de moulins ont été créés sans autorisations. Mon collègue va donner plus de détails sur les conséquences au niveau du circuit de l'eau dans les canaux. C'est une simple remarque par rapport aux similitudes que j'ai pu observer dans les deux cas, au vu du film sur le Maroc.

Sylvestre Parmentier : sur la question des conflits au Maroc, j'ai remarqué qu'en Afghanistan, là où l'on travaille, le problème d'opposition entre tribus ne se pose pas en ces termes. Ceci dit, c'est vrai qu'il y a plusieurs tribus, qu'il y a une hiérarchie sociale entre les tribus, ou plutôt entre ethnies. C'est vrai que les conflits existent aussi dans notre zone de travail, c'est une zone dans laquelle la sécurité, de manière générale, n'est pas parfaite, surtout pour les occidentaux qui interviennent... Les conflits existent et sont ressentis de manière très forte par les Afghans eux-mêmes, mais j'ai eu surtout l'impression qu'autour de l'eau, cela ne se traduit pas de la même façon. Les conflits en Afghanistan sont récents, les tensions sont très vives parfois mais ne sont pas forcément liées à la gestion de l'eau. La gestion de l'eau est partie d'une organisation territoriale en ébullition, enfin en changement depuis 30 ans, et ce de manière violente. Alors que j'ai cru comprendre que dans le cadre du Maroc c'était plutôt des conflits anciens, avec un passif à prendre en compte. Je suis incapable de dire, quand on veut aider à la formation ou à la participation comme on essaie de le faire, à la création d'associations ou des groupes d'usagers, s'il vaut mieux être confronté à des conflits récents ou à des conflits anciens. On se retrouve parfois les mains liées très rapidement avec des conflits récents, même si ce sont de petits conflits.

Thierry Ruf : ce qui m'a frappé dans la comparaison, d'abord au niveau des paysages, c'est la culture continue, et tout le monde à accès à l'eau. Là on parle de conflits, mais on a des paysages très organisés, très structurés avec une continuité de mise en culture. Toutes les parcelles contiguës vont avoir accès à l'eau, et si j'ai bien compris le paysage afghan, dans le cas des Aït Bou Guemez on retrouve cette sorte de démocratie locale. Chaque famille, quelque soit sa richesse, va avoir pendant un moment un accès satisfaisant à l'eau, au moins pour l'organisation de la culture alimentaire. Là où les choses changent, c'est que l'on a introduit de nouvelles cultures (vous n'aviez pas parlé de 6 nouvelles cultures ?). Dans le cas des Aït Bou Guemez, la nouvelle culture n'est pas la seconde culture qui a toujours existé en fonction de l'abondance ou de la rareté de l'eau en été, mais c'est la mise en place de cultures pérennes : les pommiers. Cultures éminemment spéculatives, les pommiers sont tenus par les notables et viennent totalement bouleverser la négociation du partage de l'eau puisque chacun argumentera autour d'une nécessité impérieuse de protéger le capital des vergers alors que celui-ci est loin d'être partagé par tous. Dans le système plus ancien au contraire, tout le monde devait pouvoir mener sa culture alimentaire et même sa culture spéculative : dans chaque village il y avait des formules pour s'adapter au temps de l'eau rare et diminuer ses superficies, par exemple ses emblavements, ou donner certaines priorités à certains champs et pas à d'autres pour faire face à la crise.

Autre élément important, vous avez parlé du *mirab*. On n'a pas eu le temps d'en parler, mais il y a toute une organisation autour des juges de l'eau. Cela peut prendre d'un village à l'autre des formes très différentes ; on parle de *naïb*, de *cadi*, que l'on peut traduire par représentant, par juge, et qui ont toujours des fonctions d'interface entre une population qui chaque jour s'inscrit dans sa demande en eau organisée par les règlements et parfois des difficultés de mise en œuvre. La création des associations issue du modèle d'intervention de la Banque Mondiale, la «gestion participative», réunit non seulement des territoires qui ont suffisamment de désaccords pour ne pas fonctionner ensemble, mais ne tient pas plus compte des personnages clés de la gestion traditionnelle.

Traditionnelle est un terme à bannir, on revient toujours à cette formulation. C'est de la gestion coutumière, peut-on dire, car elle évolue, sans cesse. [Jeanne Riaux: coutumier pose aussi problème, plutôt gestion "communautaire" ?]. Oui "communautaire". Donc ces personnages, ces institutions, ce découpage territorial, on l'a mis en valeur.

Aziz El Gueroua aurait du être avec nous ce soir, il nous rejoindra demain au séminaire qui a lieu à l'IRD, mais dans le cadre d'un programme de recherche-action et d'un programme comparatif de l'UE, l'ISIIMM, Jean-Louis Couture peut en parler. Aziz a essayé de rediscuter à la fois avec les autorités publiques marocaines, les différents notables, les organisations traditionnelles et les associations, d'un découpage qui aurait été beaucoup plus proche des unités socio-hydrauliques, sociopolitiques ; en acceptant de créer des associations qui "collent" au village, au *douar*, et en même temps en les fédérant pour être un partenaire de poids par rapport aux autorités publiques. Et ce processus n'est pas terminé, il est toujours en discussion, au contraire de projets au temps limité pour des questions de budget. Dans un projet de 3 ans vous avez des exigences et il me semble très difficile d'arriver à un consensus avec à la fois l'organisation locale, la fédération des organisations locales, la reconnaissance par l'État et des mécanismes institutionnels et économiques qui commencent à tourner.

Un autre élément de précision, c'est que la Banque mondiale insiste formellement pour la création de ces associations, qui en fait ont été créées chez le *caïd* par quelques notables, sans aucune mobilisation démocratique. La démocratie est plus locale, dans les villages, mais pas dans le système des associations. De plus cette exigence d'association ne repose sur aucun outil moderne, notamment le cadastre dont on a parlé : il enregistre des parcelles mais pas des quartiers, ne donne pas de liste d'ayants droit, ne donne pas de justice par rapport à la participation économique. Finalement on aboutit à une catastrophe puisqu'on bétonne des canaux, on veut faire participer les gens et ça ne fonctionne pas. Pour nous la recherche est celle de l'action, dans l'analyse de ce qui se passe, et dans la difficulté que ce qu'on apporte puisse être entendu. Je pense que cette recherche aboutira quand la Banque Mondiale partira, c'est-à-dire quand on arrêtera de donner des canaux et que les gens auront effectivement un outil partiellement modernisé et très imparfait.

Michel Langlois : merci Thierry pour ce comparatif et cette vision des choses. Vu le temps dont on dispose, je voulais simplement ajouter une petite observation avant de donner la parole aux gens dans la salle. Je voulais mettre l'accent sur une notion que vous n'avez pas abordée, celle de patrimoine, en rapport à des systèmes d'irrigation très complexes comme dans la situation marocaine, même si les antécédents de la recherche sont apparemment beaucoup plus importants dans un milieu que dans l'autre.

Les réalités sont apparemment assez différentes de ce point de vue, à savoir que les populations locales dans un cas comme au Maroc, sont fortement impliquées depuis très longtemps dans l'organisation des systèmes irrigués, il y a eu la construction d'un patrimoine ancien qui paraît actif jusqu'à aujourd'hui. En Afghanistan j'ai cru comprendre au contraire que, de part les mouvements de migration qui ont permis de réoccuper le milieu au cours du 19ème, toutes ces notions de construction progressive d'un milieu, d'un paysage et d'un système d'irrigation ont été trop fortement perturbées ou bouleversées pour pouvoir réellement servir maintenant de références, par exemple pour des intervenants extérieurs. C'est une observation qui peut-être mènerait loin, mais on aura sans doute l'occasion d'y revenir.

Questions

Laure Maton : je ne comprends pas très bien quelle est la nature de ces conflits en Afghanistan. Est-ce que ces conflits sont focalisés sur l'eau... on ne dirait pas, ou est-ce qu'ils portent sur autre chose, liés à la situation politique certainement, qui fait qu'on a l'impression qu'il y a nettement un consensus. Enfin, les gens vus sur les photos sont très calmes, très posés. Quand vous avez organisé les ateliers, est-ce que les gens ont adhéré assez facilement à vos propositions, est-ce que vous avez pu réunir tout le monde, quelle que soit leur position sociale ? Pouvez-vous un peu nous expliquer comment se sont

passés ces ateliers, quelle est la nature des conflits et finalement ce qui se joue vraiment au sein de ce périmètre irrigué ?

Vincent Thomas : en fait ça n'a pas été très facile de trouver une unité adéquate pour organiser des groupes de discussion. On s'est posé des questions, par exemple est-ce qu'il fallait travailler à une échelle hydraulique, regrouper tous les usagers qui font partie d'un certain canal secondaire, ou est-ce qu'il fallait travailler à d'autres échelles, regrouper selon les appartenances ethniques, ou encore regrouper les gens selon leur niveau d'accès à l'eau. On n'a pas forcément utilisé les meilleures méthodes, mais on a essayé de travailler en fonction de thématique.

Par exemple quand on parlait d'accès à l'eau – c'est un problème amont aval très marqué dans un des deux canaux sur lesquels on travaille -, on essayait de partir de l'aval avec des groupes de villages qui ont à peu près le même problème, pour avoir un premier groupe de consensus d'idées, et essayer de travailler avec d'autres groupes qui connaissent des problèmes similaires. Quand on constate une relation entre deux zones, on essaye d'avoir des discussions entre ces deux groupes. Sur les photos, ça à l'air plutôt calme, mais dans certaines situations nombre de conflits sont apparus. Ce qui est assez intéressant, pour nous et pour les usagers, c'est de mettre en lumière les conflits dont la résolution est impossible. Quand on engage le dialogue avec des décideurs, avec les Départements d'Irrigation et d'Agriculture, il s'agit de montrer que la création d'associations d'usagers suppose de renégocier des règles de partage de l'eau, qu'il y a parfois des limites. On invite aussi à chaque fois les usagers à parler de ces limites avec les décideurs, car appliquer un modèle écrit sur le papier, le mettre en place, peut engendrer des blocages.

Un des conflits concerne l'accès à l'eau. C'est un problème amont aval qui s'est développé dans les 25 dernières années pour plusieurs raisons, dont par exemple la généralisation de la culture du riz qui a augmenté la demande en eau. L'apparition de moulins à eau de plus en plus nombreux a fait croître la demande dans les zones amont, et finalement il y a de moins en moins d'eau en aval. Cela s'est combiné avec le retrait des Départements de l'Irrigation et de l'Agriculture qui empêchaient la prolifération des moulins, qui avaient un rôle de médiateur au niveau de ces conflits.

Finalement, et également du fait des guerres, des problèmes de communication sont apparus entre différentes zones, voire même différents villages du même périmètre, du fait d'appartenances ethniques différentes, d'appartenance à des chefs de guerre différents. En définitive pendant 25 ans il y a eu très peu de communication entre certaines zones. Aujourd'hui la communication revient mais ces conflits ne se résoudront pas du jour au lendemain. Il y a aussi des conflits avec des zones qui, par manque d'eau, ne peuvent pas du tout faire de riz, au contraire de zones amont qui elles sont favorisées.

Sylvestre Parmentier : quand je parlais de conflits tout à l'heure, c'est vrai que je ne pensais pas seulement à ces conflits qui sont liés à l'eau, mais à la situation politique actuelle. Vincent a parlé des chefs de guerre, c'est vrai qu'on est dans un contexte où la guerre est encore dans tous les esprits, peut-être dans le futur aussi, avec des interrogations. Vous savez, les armes sont partout en Afghanistan, y compris dans la zone où l'on travaille pourtant relativement sécurisée. Ce que je veux dire par là, c'est que les gens se sont battus entre eux pendant la période des talibans, certains sont partis, d'autres sont revenus mais ne retrouvent pas ce qu'ils avaient laissé.

J'ai dit rapidement en introduction que la société afghane est restée partiellement féodale, avec des liens de vassalité. C'est lié au fait ethnique mais pas seulement, cela provient aussi d'un fonctionnement des familles, des pouvoirs locaux, et les occasions de conflits ne sont pas seulement liées à l'eau. Comme Vincent l'a dit, les questions liées à l'eau sont avant tout des capacités à faire

certaines cultures et pas d'autres, des droits acquis, etc., mais les causes de conflit sont beaucoup plus larges. Il y a eu des réunions où il était nécessaire de rencontrer d'abord des gens qui avaient le pouvoir, des anciens chefs de guerre ou des commandeurs, simplement parce qu'il fallait qu'ils soient prévenus, qu'ils soient là et que ce n'était pas forcément intéressant de les voir après ou avec les autres. Sur les photos les gens sont calmes et heureusement ! La gestion de l'eau n'existe que parce que les gens sont calmes, sinon c'est la guerre de l'eau ! C'est aussi un des gages de réussite, entre guillemets. La stratégie est d'autant meilleure que la réunion est calme.

Maryse Marty : vous n'avez pas du tout parlé de la propriété des terres irriguées. Est-ce que ce sont des propriétés privées, ou y a-t-il des terres nouvelles à mettre en irrigation ? Est-ce que ce n'est pas aussi une source de conflits, dans les deux cas, d'ailleurs... est-ce que tout était déjà établi ?

Johan Pasquet : c'est vrai qu'on n'a pas abordé la question foncière, elle est évidemment très importante, et il y a un lien très important entre l'eau et le foncier. Dans cette zone du projet il y a de très nombreux métayers et fermiers qui ne sont pas propriétaires de ces terres irriguées. On a aussi une majorité de gens qui ont les deux, des terres à eux, et qui sont en partie métayers ou fermiers sur d'autres. Donc il y a une combinaison de ces trois systèmes dans beaucoup de cas. Enfin, ce qui est important au niveau du foncier, c'est que l'on a encore ces grands propriétaires absents, qui, la plupart du temps, résident dans la ville de Taloqan ou de Kaboul, ne sont pas agriculteurs mais ont un poids énorme sur ce qui est décidé au niveau de la gestion de l'eau. Dans certaines zones au niveau des canaux, la zone porte le nom d'un grand avocat qui a la plupart des terres dans la zone, qui a ses moulins, qui décide plus ou moins d'où va aller l'eau, qui a un poids énorme sur ce personnage qu'est le *mirab*.

id : donc finalement ce projet de Banque Mondiale, même si ça va faire vivre des gens, équivaut presque à aider les grands propriétaires ?

Johan Pasquet : d'abord en Afghanistan, ce n'est pas un projet de la Banque Mondiale mais de l'Union Européenne. En fait, quand on établit ces projets, on pense aussi aux gens qui sont métayers ou fermiers, qui travaillent sur ces terres-là. C'est vrai qu'on ne peut pas contourner ces personnes-là, sinon on ne peut rien faire. On ne peut pas non plus changer le foncier à travers ces projets-là, cela relève de mesures politiques d'une échelle beaucoup plus large. En revanche, dans des rapports de recherche ou des travaux de diffusion de nos recherches, ce sont des thèmes sur lesquels on va insister : dire, par exemple, que toucher à la gestion de l'eau sans remettre en cause le foncier n'est peut-être pas très pertinent.

Michel Langlois : merci pour ces éléments de réponse. On pourrait même aller plus loin en disant que l'intervention sur le système irrigué, par l'intermédiaire de projets tels qu'ils sont soutenus par les bailleurs internationaux, contribue à conforter la structure agraire, parfois déjà fortement inégalitaire...

Jeanne Riaux : à propos du foncier, nous avons au Maroc une situation à peu près similaire ou comparable à celle de l'Afghanistan... Je ne suis pas du tout spécialiste de la terre mais dans le domaine de l'eau, quand la Banque Mondiale vient bétonner les canaux, pour sécuriser l'accès à l'eau,

on voit des intérêts surgir : par exemple ces “grands propriétaires” – enfin, c’est relatif dans la vallée des Aït Bou Gumez, ils ont au plus un hectare et demi –, ces personnes en profitent pour amener l’idée qu’un remembrement serait intéressant car les terres des exploitations sont souvent localement très dispersées, les gens ne veulent pas du tout remembrer, chacun voulant garder des accès à des terres de différentes qualités, des meilleures et des moins bonnes.

Au moment où l’on crée des associations, ces questions sont soulevées. De toutes façons, et l’histoire du programme dans la vallée le montre, les notables propriétaires de pommiers sont les premiers sur la scène pour aller chercher ces projets, pour dire : «les AUEA, il faut que ça soit sur ce territoire-là». En fait, on observe vraiment des interférences, des liaisons très fortes entre leurs intérêts économiques et leurs intérêts politiques. Les présidents des AUEA sont tous des notables qui deviennent présidents des Communes rurales... Il y en effet tout un jeu de circulation de pouvoir.

Hamid X : je suis d’origine afghane mais en France depuis longtemps, je ne connais pas l’Afghanistan moderne, différent de celui que j’ai connu... C’est vrai, le système en Afghanistan est ancestral, le système féodal existe toujours, c’est de là d’ailleurs qu’est née la guerre, parce qu’il y a des propriétaires et des gens endettés qui travaillent la terre. Le paysan qui travaille la terre, ce n’est pas pour lui, c’est pour payer les dettes de ses ancêtres. Et puis il y a les propriétaires de l’eau... également chefs religieux, devenus par la suite chefs de guerre et qui actuellement avec l’aide d’autres pays, sèment toujours la terreur. Je pense que ça peut résumer – schématiquement -un peu les conflits qu’il y a eu et qu’il y a encore.

Et il y a des pays qui jouent un rôle important, c’est le cas du Pakistan. Dans votre projet, c’est votre relation avec l’association pakistanaise qui m’interpelle. [Erreur d’un intervenant, corrigée dans le présent document : AKDN est une fondation de droit suisse, son fondateur, l’Aga Khan est citoyen britannique, bien que d’origine pakistanaise.] Il ne faut pas oublier tout de même qu’il y a des talibans en Afghanistan, que le Pakistan est toujours présent, et malheureusement pas toujours dans le sens de la paix. Énormément d’argent a été apporté pendant la guerre ou pour la reconstruction pour remettre le pays sur les rails, et beaucoup d’argent est venu du Pakistan par l’intermédiaire de ces associations. Comme vous travaillez avec eux, vous pouvez peut-être apporter quelques éléments d’explication ? Les gens qui veulent la paix en Afghanistan mettent un peu en doute la bonne volonté du Pakistan. N’oubliez pas qu’en Afghanistan l’histoire millénaire et culturelle a toujours été visée, on a voulu complètement déraciner ce pays alors que la communauté internationale aurait très bien pu éviter cette catastrophe-là... Ce sont les sentiments que j’ai.

Michel Langlois : merci pour ce témoignage et ces précisions d’ordre politique. Avez-vous des éléments de réponse, des informations sur cette association pakistanaise [suisse] ?

Sylvestre Parmentier : cette ONG que l’on a qualifiée de pakistanaise [suisse] est une émanation de l’Aga Khân, chef spirituel des Ismaïliens, branche du chiïsme musulman. De part ses principes et ses modes d’intervention, AKF est assez neutre et a surtout des objectifs au niveau de la sécurité alimentaire, par exemple l’eau ou d’autres sujets, mais elle n’est pas là pour faire pression politique. Après, on a eu plutôt des problèmes d’ordre méthodologique qui sont le fait de visions différentes sur la façon de mener ce type de projet.

Vos remarques sont intéressantes, mais ce sont des problématiques plus générales que ce qui touche à notre projet. Il faut noter que nous sommes aussi plus au nord du pays, et pour revenir sur la question des conflits, ce dont on parle beaucoup dans les médias en ce moment à propos de la guerre, est surtout

localisé dans le Sud en zone pachtoune, avec sûrement des liens avec le Pakistan.

Vincent Thomas : l'Aga Khân Fondation est implantée dans la région où l'on travaille depuis plusieurs années. Son image auprès des populations locales est bonne car elle a déjà mis en place nombre de petits projets d'adduction d'eau, d'infrastructures, beaucoup d'écoles... et cela nous a beaucoup servi au début du projet pour établir un contact de confiance avec les populations. Donc elle a bonne réputation chez les populations des zones dans lesquelles on a pu travailler, ce qui n'est pas toujours le cas des ONG implantées en Afghanistan.

Johan Pasquet : étant donné les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan, et dans la mesure où l'AKF est bien vue, qu'elle a une histoire, un capital de confiance, l'AKF porte d'autant plus attention à ne pas se faire "étiqueter". C'est vrai que cette fondation travaille dans des zones où il y a beaucoup d'Ismaïliens, mais aussi là où il y en a beaucoup moins et ils mettent en avant cet intérêt, cette envie de travailler au développement du pays parce qu'il y a des communautés de point de vue, d'histoire, malgré les divergences que vous avez évoquées. On constate qu'AKF est pour nous une porte d'entrée, et travailler avec AKF, dans la zone où l'on est, c'est marqué positivement. Cette ONG est implantée maintenant dans une cinquantaine de pays peut-être, le nombre d'expatriés est vraiment considérable ; au-delà de ses racines et de son fondement religieux, elle est une ONG véritablement internationale qui travaille pour le développement, notamment dans l'éducation, dans la formation, dans le développement agricole, la construction. On est jamais sûr de savoir ce qu'il y a derrière, mais ce que l'on constate sur le terrain, ce sont des aspects positifs liés au développement.

Michel Langlois. De ce point de vue, le contexte est évidemment assez différent de ce que l'on voit au Maroc, d'autres questions ?

Julie Trottier : Thierry Ruf parlait des tentatives de rendre formelles les unités socio-hydrauliques informelles, pour les fédéraliser ensuite en tant qu'institutions formelles, ça me semble très intéressant. Je me demandais s'il existe de la part de ces unités socio-hydrauliques des formes de résistance à être formalisées... L'avantage d'une institution informelle c'est d'avoir une configuration variable, et cette qualité disparaît quand on se formalise. Comment ça se passe ?

Jeanne Riaux : tout d'abord il faut excuser Thierry Ruf qui a dû s'absenter et qui aurait pu répondre à cette question, on en reparlera sûrement demain de manière plus approfondie. Dans mon travail j'ai contribué à identifier ces unités socio-hydrauliques, par contre je n'étais pas là lorsqu'on a commencé à discuter de cela dans le cadre du projet ISIIMM.

Les unités socio hydrauliques sont avant tout des unités d'usage de l'eau – il faut d'ailleurs préciser que l'eau provoque des conflits mais elle rassemble aussi les gens, même si à la base tout les oppose : on peut s'allier notamment pour un projet, pour la gestion d'une sécheresse. Ces unités socio-hydrauliques sont des groupes d'utilisateurs de la même eau mais ne correspondent pas à des groupes sociopolitiques de base, espace dans lequel s'expriment aussi des conflits.

Par exemple dans l'aire socio-hydraulique sur laquelle j'ai travaillé, il y a trois groupes sociopolitiques, pas vraiment amis, qui ne communiquent pas réellement, mais ont des règles communes acquises par tous, fondées sur des principes de gestion de l'eau. Par contre entre villages il y a peu de communication sur la gestion de l'eau, à part sous la médiation du *caïd*, le représentant de l'autorité publique qui vient gérer des conflits - il faudrait plutôt parler d'antagonismes car les échelles

de conflits ne sont pas celles d'Afghanistan – et donc la formalisation de ces unités socio-hydrauliques n'est pas encore à l'ordre du jour.

En revanche à l'intérieur de ces grandes unités, associations d'usagers de l'eau qui comprennent beaucoup d'unités socio-hydrauliques et parfois en coupent en deux, au sein de ces associations on voit des villages qui sont eux-mêmes des unités de gestion communautaires et essaient de se faire reconnaître en tant que comités de gestion villageois : "nous pour l'irrigation on a des règles, on a une organisation que l'on voudrait au moins que vous reconnaissiez". En fait dans cette vallée, et plus généralement dans le haut Atlas, les villages n'existent pas administrativement parlant et il n'est pas du tout question de parler de la formalisation de ces unités socio-hydrauliques.

Julie Trottier : mais est-ce qu'il y a une demande dans le village ?

Jeanne Riaux : chaque unité socio-hydraulique comprend plusieurs villages. Disons que les villages essaient de se faire reconnaître pour pouvoir exister dans la discussion. Mais le lien entre ces villages, c'est tout à fait différent, et je pense que l'informalité arrange aussi beaucoup.

Michel Langlois : avez-vous des réactions par rapport à cette problématique de formalisation des groupes d'usagers associatifs ou des communautés ? Un élément précédemment soumis au débat n'a pas encore été repris, à savoir les antécédents historiques qui en Afghanistan n'ont pas permis de construire vraiment un objet patrimonial local pour les populations concernées... ou bien y a-t-il d'autres questions ? Je rappelle qu'il y aura demain un séminaire à l'IRD, toutes les personnes présentes ici y sont invitées, je crois.

Julie Trottier : j'ai une question "honnête" même si vous allez peut-être penser qu'elle est malhonnête. Moi je suis chercheuse, donc je n'ai pas de mal à faire ce que je fais puisque tout ce que je fais c'est essayer de comprendre l'autre ; comment faites-vous pour passer à l'action ? Ce que vous essayez de faire, c'est d'arriver à plus de justice sociale avec l'action, mais il semble à vous entendre que, par la force des choses, vous vous trouvez sans le vouloir à aggraver certaines injustices sociales ? C'est très confortable d'être chercheur parce qu'on n'a pas à se poser ce genre de questions là...

Sylvestre Parmentier : tout acte est politique, que ce soit dans l'action ou l'inaction. Il y a bien sûr le mythe de l'humanitaire qui part sauver le monde, mais ce n'est pas vraiment le cas du groupe URD. On part travailler sur un projet qui nous intéresse, dans un pays qui nous plaît pour différentes raisons, et le problème des conséquences de nos actions se pose bien entendu. Mais la question inverse se pose tout aussi bien : comment ne faire que de la recherche sans se demander ce qu'il faudrait faire ensuite...

Je ne suis pas certain qu'on améliore ou qu'on aggrave l'injustice, dans ce type de projet ou d'autres, comme ceux du développement humanitaire. Les bailleurs, les opérateurs essaient de changer les choses, mais la difficulté est qu'on nous demande de réaliser un projet et d'en faire l'évaluation aussitôt réalisé, sans s'inquiéter du pas de temps nécessaire aux changements, aussi profonds soient-ils, notamment en terme de mentalités, dans le domaine de la gestion de l'eau ou des ressources naturelles.

C'est difficile pour moi de savoir si ce que je fais aujourd'hui sera positif ou non. On peut aborder des questions de fond, non pas seulement dans la compréhension des milieux, mais en testant et en se confrontant aux idées des autres. Mon rôle dans ce projet ne me permet pas d'être en contact régulier

avec le local, comme peut le faire Vincent dans des réunions de travail avec des agriculteurs afghans. On se pose des questions par ce qu'on vit, ce qu'on entend, en discutant, et passer à l'action permet de savoir si ce qui est fait a vraiment de la valeur. De vraies questions se posent sur le terrain et le projet peut apporter quelque chose.

En matière de ressources naturelles et de l'eau en particulier, on est sur une approche de "bien commun" qui demande un type de gestion aux implications multiples. Dans cette problématique, on ne peut agir seul pour faire changer les choses ; le jeu des acteurs se construit, il y a émergence d'un nouveau jeu d'acteurs qui pourra avoir des conséquences positives, et c'est à ce titre qu'on peut parler d'action positive du projet et avoir le soutien des bailleurs.

Vincent Thomas : pour ma part j'ai été très intéressé par le volet action du projet même si j'étais plus spécifiquement chargé de recherches. J'étais un peu mal à l'aise dans le seul travail de recherche, avec restitution à l'équipe action à qui on remet le rapport et qui écoute les recommandations. Cela m'intéressait de savoir comment un chercheur qui a une bonne compréhension de la situation va se débrouiller dans une situation d'action, et en retour comment l'action influence la recherche, la manière de faire de la recherche et peut améliorer la pratique de recherche.

La question se pose de savoir si l'action contribue à améliorer ou à dégrader une situation, mais je n'ai pas cette crainte, n'étant pas dans une position de prise de décision. À l'URD on essaie plutôt de faire un travail de facilitation, de donner la parole aux usagers qui, dans le cadre de notre projet, n'étaient pas vraiment écoutés. Il y avait une demande de création d'associations d'usagers de l'eau alors que les responsables de l'association et la manière de fonctionner étaient déjà définis par des textes, par une charte.

Pour nous on ne peut faire pire dans la mesure où l'on engage un dialogue avec les usagers ; on leur permet de faire un diagnostic de situation, on explique en quoi une association d'usagers est utile, l'intérêt ou non de ce qui est proposé, la manière de former l'association, l'échelle pertinente etc. Ce qui se passera ensuite relève plutôt de la responsabilité des usagers qui ont pris une décision "en leur âme et conscience". Ce n'est pas l'équipe qui dicte la bonne idée ou la proposition à mettre en œuvre, on peut donner notre avis bien sûr, mais dans le contexte afghan c'est rare de pouvoir convaincre une personne qui n'a pas le même avis. Il n'y a pas trop de crainte pour nous dans la mesure où on prend de la distance par rapport à la prise de décision.

André Prince (Dir. adjoint groupe URD) : notre méthode d'action se base vraiment sur un travail de recherche, extraction de connaissances et de leçons d'expériences du terrain. Cela permet ensuite de capitaliser et diffuser le savoir, l'utiliser dans un travail d'animation. Cette animation, c'est le fond de notre travail, pouvoir poser les questions clé, mais sans apporter les réponses. Notre rôle n'est pas de donner les réponses.

Notre objectif est d'observer, extraire les leçons des expériences du terrain, capitaliser la connaissance, la diffuser, la traduire pour la rendre compréhensible par les acteurs qui doivent ensuite l'utiliser, animer les débats mais sans apporter des réponses qui ne nous appartiennent pas.

À partir du moment où ce jeu-là est honnête, où des questions importantes sont soulevées, où l'on permet aux interlocuteurs de se rencontrer, de discuter, de trouver des consensus, des solutions collectives, communes, de se rendre compte des limites, des différentes échelles et niveaux de réponse possibles, alors on remplit pleinement notre rôle. Des espaces de discussion sont ouverts entre des personnes, ne serait-ce qu'avec un diagnostic apporté par des équipes de recherche, et cela introduit progressivement des éléments de réponse.

Le changement ultérieur est difficilement qualifiable, en positif ou en négatif. C'est un changement, une évolution vers du complexe, vers du mieux ; ensuite tout s'aménage et s'agence dans le temps avec les différents acteurs présents. Dès lors on ne peut prédire l'issue de l'évolution malgré la volonté d'aller vers un mieux être, d'autant que les changements d'équilibre passent aussi, par définition, par des moments de chaos, de déséquilibre.

Michel Langlois : nous sommes arrivés au terme du débat. Quelle type de réponse peut-on donner à cette optique de travail, comment la recherche réagit-elle à ce type d'intervention qualifiée parfois de "neutre" par certains ?

Jeanne Riaux : ma position est relativement aisée dans ce débat puisque je suis du côté des chercheurs, et plutôt d'ailleurs "recherche pour le développement" comme le reprend le sigle de l'IRD. À l'origine j'étais dans le champ de compréhension des sociétés complexes, et surtout pas dans celui de l'action. Mais peu à peu, en fréquentant des gens qui agissent, en ayant des idées à partir du terrain comme la vallée des Aït Bougmez, là où il y a des projets, une action de médiation, de compréhension de ce que les gens souhaitent localement aurait sans doute été positive si elle avait été menée avant, avant que ce gros projet d'association ne "braque" les gens. Ma position sur la recherche et l'action a donc commencé à évoluer un peu.

Pour clore la soirée, j'engage le public à venir demain matin au séminaire de l'IRD poursuivre ce débat et approfondir cette comparaison des situations de gestion de l'eau au Maroc et en Afghanistan.